

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE  
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL

-----

PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE

-----

SYMPOSIUM REGIONAL SUR LA PROMOTION DE L'UTILISATION  
DU GAZ BUTANE AU SAHEL

Ouagadougou 20 - 24 Novembre 1989

## TABLE DES MATIERES

### **Partie 1 DISCOURS A L'OUVERTURE**

- Délégué de la CCE
- Secrétaire Exécutif du CILSS
- Ministre du Commerce et de l'Approvisionnement du Peuple

### **Partie 2 NOTE D'EVALUATION DU RAPPORTEUR page 1 - 7**

- I Exposé de Michel KOUTABA, DPP/CILSS
  - II " " SANOU Marius, Coordonnateur Régional PRG
  - III " " BAUDET J.L, Responsable Coopération Régionale Sahélienne
  - IV " " CISSE S. & BARRY A. (Sénégal)
  - V " " CAMPING GAZ & TOTAL AFRIQUE
  - VI " " J.P. COUTRET, DG de TOTAL TEXACO BURKINA
  - VII " " OUATTARA Marcel, Directeur Commercial de Burkina & Shell
  - VIII " " BONAMOUR Denis, (Camping Gaz International)
- PLANS D'ACTION NATIONAUX

### **Partie 3 COMPTE RENDU DES TRAVAUX EN GROUPE page 8 - 13**

- Rapport du groupe I
- Rapport du groupe II
- Communiqué final
- Motion de remerciements

### **Partie 4 DISCOURS DE CLOTURE**

- Secrétaire Exécutif du CILSS
- Ministre du Commerce et de L'Approvisionnement du Peuple

### **Partie 5 LISTE ET ADRESSES DES PARTICIPANTS**

## DISCOURS DU DELEGUE DE LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

Monsieur Le Ministre,

Monsieur Le Secrétaire Exécutif du C.I.L.S.S.

Mesdames, Messieurs les Représentants des Etats membres du  
CILSS

Mesdames, Messieurs

Chers Collègues,

Pour souligner l'importance et l'actualité de ce symposium, il suffit de se rendre compte que le bois de feu -le combustible de tous dans les pays du tiers-monde- est une ressource en voie de disparition.

Bien que ne couvrant qu'à peu près 10 % des besoins énergétiques mondiaux, le bois subvient aux besoins énergétiques de plus d'êtres humains que n'importe quelle autre source d'énergie. L'ironie, et aussi le tragique de cette situation, est que cette forme d'énergie -pourtant renouvelable- s'épuise beaucoup plus vite que les combustibles fossiles, objet de tant d'inquiétudes. Les ressources en bois de feu, dont dépendent des centaines de millions de personnes dans le monde, seront épuisées bien avant le pétrole qui fournit son énergie au "petit monde industrialisé".

Dans les pays membres du C.I.L.S.S., la consommation de combustibles ligneux représente plus de 90 % de l'énergie domestique consommée. En termes plus choquants, cela signifie que la consommation annuelle de combustibles ligneux dans la région du C.I.L.S.S. a atteint actuellement environ 11 millions de tonnes de bois et plus de 350 000 tonnes de charbon de bois. Plus grave encore, cette consommation est en augmentation constante due à l'accroissement démographique préoccupant et à l'augmentation ininterrompue du taux d'urbanisation. Résultat de cette situation alarmante : une dégradation accélérée du patrimoine forestier autour des villes et d'une manière générale des ressources naturelles constituant la base de vie des populations. D'ici peu, cette dégradation risque de prendre un caractère irréversible si nous continuons à concentrer nos apports au court terme, acceptant ainsi que soit reportée sur les générations à venir l'évolution du mode de gestion des terroirs.

L'élaboration d'une stratégie cohérente, véritable défi pour l'avenir, peut s'articuler autour de trois axes :

- premièrement, il est possible d'accroître la production du bois ;
- deuxièmement, on peut diminuer la consommation globale grâce à une meilleure économie du combustible, en particulier par

- la diffusion de foyers améliorés et de nouvelles techniques de production du charbon de bois ;
- enfin, on peut envisager la substitution du bois par d'autres sources d'énergie.

Nombreux sont les efforts entrepris depuis des années dans les pays du C.I.L.S.S. dans le cadre de ces trois options.

Concernant la première, l'accroissement des ressources, il s'agissait avant tout d'actions de reboisement mais également de mesures indirectes visant à freiner l'exploitation des ressources naturelles, telles que :

- classification des zones forestières
- mesures de protection contre les feux de brousse,
- contrôle de l'exploitation des ressources et du marché des combustibles ligneux,

Tous ces efforts conjugués ont produit au cours des années passées des résultats remarquables sans toutefois avoir réussi à mettre un terme au processus de dégradation ou mieux encore de renverser la tendance. En effet, nous savons entretemps qu'il s'avère impossible de renverser la situation si l'on ne réussit pas à réduire la pression sur les ressources naturelles par la modification des systèmes traditionnels d'exploitation et des comportements des populations.

Quant à la deuxième option, la réduction de la consommation de combustibles traditionnels, à savoir bois et charbon de bois, des progrès notables ont pu être enregistrés dans de nombreux pays du Sahel par l'introduction de foyers améliorés notamment mais aussi par la diffusion de nouvelles techniques de production du charbon de bois.

En revanche, un potentiel considérable reste encore à mobiliser sur le plan de la substitution des combustibles traditionnels par des produits dérivés d'hydrocarbures.

Quels sont ces produits ? Quelles sont les possibilités qui s'offrent à nous ?

Il s'agit principalement de kérosène et de gaz butane. L'expérience semble nous enseigner que le gaz butane l'emporte sur le kérosène en raison de ses qualités supérieures malgré son prix plus élevé. Voici le point de départ pour la mise en place d'un vaste programme régional de promotion du gaz butane -encadré par le C.I.L.S.S. et appuyé financièrement par la Communauté Européenne- dans le cadre du 6ème Fonds Européen de Développement Régional.

Doté de plus de 8 Mio d'ECU, soit environ 2,8 milliards de FCFA pour une durée de 3 ans, ce programme prévoit la mise en

oeuvre d'un nombre d'opérations concourant toutes au même objectif, la promotion de l'utilisation du gaz butane comme combustible de substitution au bois et au charbon de bois.

Il s'agit notamment :

- d'actions d'information et de sensibilisation ;
- d'aides financières destinées à réduire le coût d'utilisation du gaz ;
- d'appui pour la mise au point de réchauds et la production de supports marmite ;
- d'acquisition de wagons-citernes pour le transport du butane
- et enfin, d'assistance technique et financière à la coordination régionale et aux structures nationales d'exécution du programme.

Vu le caractère régional du programme, la promotion du gaz butane dans les pays sahéliens exige de la part des Gouvernements un effort considérable de rapprochement de leurs politiques nationales en matière d'approvisionnement, de transport maritime et terrestre, d'organisation de marchés et de structure des prix, de façon à faire jouer les économies d'échelle et à créer conjointement les conditions de développement des marchés. Le déroulement du programme repose sur les progrès de cette concertation.

Progresser dans cette direction afin de permettre le démarrage effectif du programme, tel est le défi de cette importante réunion.

Je souhaite aux participants un bon travail et des résultats fructueux car l'enjeu est de taille.

Je vous remercie de votre attention.

## DISCOURS D'OUVERTURE DU SECRETAIRE EXECUTIF DU CILSS

Monsieur Le Ministre,  
Excellences Messieurs les Ambassadeurs,  
Messieurs les Représentants des organisations  
Internationales et Inter-Africaines,  
Honorables Délégués,  
Mesdames et Messieurs,

Il y a un an, ici même à Ouagadougou s'est tenue la réunion ayant défini le contenu et la substance à donner au Programme Régional de promotion de l'utilisation du gaz butane au Sahel.

Novembre 1988 - Novembre 1989 : une année s'est écoulée, année au cours de laquelle nous avons travaillé d'arrache-pied, convaincu que nous ne devons nous donner aucun répit face à la désertification qui détruit nos écosystèmes et mine nos économies.

Nos efforts n'ont pas été vains : le 15 Février dernier, sur la base des conclusions de la réunion de Ouagadougou que j'évoquais tantôt, intervenait la signature de la Convention CILSS/CEE d'un montant de 8 260 00 ECU, soit 2,9 milliards, de francs environ. La cellule régionale de pilotage a été installée et s'est attelée à la préparation du lancement du programme.

A présent, au cours de vos travaux, vous aurez à définir les modalités concrètes de mise en oeuvre du programme, à savoir :

- la gestion du fonds gaz ;
- l'amélioration de la compétitivité du prix du gaz par rapport au bois et au charbon de bois ;
- l'animation et la sensibilisation ;
- le fonctionnement des cellules nationales d'exécution du programme ;
- et surtout, cet esprit de concertation entre l'organe central (je veux parler de l'administration et des coordonnateurs nationaux ici présents) et les sociétés pétrolières (que je remercie d'avoir bien voulu répondre positivement à notre appel).

Par la présence à ce symposium des représentants des bailleurs de fonds et des professionnels de gaz à côté de nos Délégués des Etats, je me réjouis de constater que nous partageons les mêmes préoccupations et convictions. C'est la preuve que nous sommes

résolus à trouver, dans l'action commune, la concertation et la solidarité agissante, les solutions pertinentes à nos problèmes.

Messieurs les Délégués,

Le programme que vous aurez à examiner se veut régional. Je voudrais à ce niveau attirer votre attention sur le fait qu'il ne devra pas se réaliser comme une simple somme arithmétique des actions nationales. Face au défi, partageant le même destin, et confrontés aux mêmes difficultés conjoncturelles et structurelles, nous devons rechercher la conjugaison de nos efforts et la cohérence dans nos actions. Complémentarité, efficacité et équité constituent le tryptique sur lequel s'exécutera ce programme.

L'importance de ce programme est évidente :

- quand on sait que le Sahel exploite son capital forestier plus qu'il ne le reconstitue ;
- quand on sait que la consommation de bois et de charbon de bois atteint plus de 14 millions de tonnes /an et que le produit ligneux entre pour plus de 90 % dans le bilan énergétique domestique ;
- quand on sait que la cadence de reboisement ne dépasse guère 10 000 ha par an alors que 300 000 ha de forêts disparaissent chaque année par le seul fait du déboisement ;
- quand on sait enfin que la population sahélienne aujourd'hui de 40 millions d'habitants, double tous les vingt cinq ans avec plus de besoins alimentaires et énergétiques à satisfaire.

On comprend alors aisément que ce programme ait, pour nous Sahéliens, une importance de premier ordre parce qu'il contribuera à réduire les prélèvements par trop élevés sur les forêts naturelles dévastées.

Monsieur le Ministre,  
Excellences Messieurs les Ambassadeurs,  
Messieurs les Représentants des Organisations  
Internationales et Inter-Africaines  
Honorables Délégués,  
Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi l'occasion de saluer ici les efforts du Burkina Faso qui s'est engagé résolument dans la voie d'un développement qui allie expansion économique et conservation de l'environnement.

La perspicacité du Front populaire, la volonté et l'engagement du peuple burkinabè à travers les réalisations remarquables de lutte contre la désertification dans le Yatenga, le Houet, au Soum

et au Séno et dans de nombreuses autres provinces, ne peuvent que nous inciter à aller de l'avant.

A la Communauté Internationale, je voudrais encore une fois rendre un vibrant hommage pour son attachement toujours renouvelé à la cause sahélienne. La confiance qu'elle a su toujours témoigner à l'endroit du CILSS représente pour nous, le levier grâce auquel, par nos efforts redoublés, nous parviendrons à assurer un mieux être à nos laborieuses populations.

Mesdames et Messieurs,

Vous vous en doutez, je ne saurais en effet terminer sans exprimer, au nom de la Communauté Sahélienne et du CILSS, notre profonde gratitude à la Commission des Communautés Européennes pour son soutien inestimable à la réalisation de cet important programme pour lequel elle apporte l'intégralité des ressources financières requises. La coopération entre le CILSS et la CCE est d'autant plus aisée que nous partageons les mêmes idéaux, et sommes animés de la même volonté tenace à vaincre le fléau de la désertification et à assurer sur des bases écologiques saines, un meilleur développement socio-économique au Sahel.

Vive la Coopération internationale  
Vive la Solidarité sahélienne

Je vous remercie.

**DISCOURS D'OUVERTURE DU CAMARADE  
MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'AP-  
PROVISIONNEMENT DU PEUPLE**

-----

Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS,  
Excellences Messieurs les Ambassadeurs,  
Monsieur le Représentant de la Commission  
des Communautés Européennes  
Messieurs les Représentants des Etats  
membres du C.I.L.S.S.  
Camarades militants,

Je voudrais au nom du Front Populaire et de son Gouvernement,  
souhaiter à tous les invités, la bienvenue au Burkina Faso.

L'honneur est fait au Burkina d'abriter le 1er symposium du  
C.I.L.S.S. sur la promotion de l'utilisation du gaz dans les pays  
du Sahel. Je remercie les organisateurs du symposium de ce signe de  
confiance, exprimé à l'égard de notre pays.

Au Burkina Faso, il a été entrepris depuis 1984 une campagne  
très intense de lutte contre la désertification. Des objectifs  
précis avaient été définis, à savoir :

- la lutte contre la désertification,
- la lutte contre la divagation des animaux,
- la lutte contre la coupe abusive du bois.

Le Plan Quinquennal 1986-1990 devait venir appuyer ces  
différents objectifs en adoptant un programme de vulgarisation du  
gaz butane. C'est ainsi que la consommation de gaz de 1 000 tonnes  
métriques en 1986 pour 8 000 familles devait passer à 3 500 tonnes  
métriques pour 32 000 familles.

Si quelques difficultés d'ordre financier n'ont pas permis la  
réalisation des objectifs pour les périodes déjà écoulées, il faut  
néanmoins noter que les actions entreprises ont permis des  
résultats encourageants. En effet, la consommation de gaz atteindra  
1 400 tonnes métriques d'ici la fin de l'année 1989 et ce résultat  
a été rendu possible grâce :

- à la campagne de sensibilisation initiée en 1985 ;
- à la construction d'infrastructures pour le stockage du gaz
- à la politique adoptée pour la baisse du prix du gaz ;
- aux mesures prises pour la réglementation de la coupe  
du bois.

Le sujet dont il est question aujourd'hui intéresse le Burkina  
au même titre que tous les autres pays du Sahel, et les pays amis  
qui se préoccupent du phénomène de la désertification.

En effet, le développement de l'utilisation du gaz par nos populations est synonyme de lutte contre la désertification, puisqu'il pose le problème de la substitution du gaz au charbon de bois et au bois de chauffe.

Dans le cadre du présent symposium, les débats porteront essentiellement sur les aspects suivants :

- la finalisation des dossiers des projets nationaux,
- l'harmonisation des politiques de diffusion,
- l'analyse de la situation énergétique au Sahel,
- la discussion sur le protocole d'exécution du Programme Régional Gaz butane (P.R.G.)

L'examen des différents points vous amèneront à vous prononcer sur :

- le rôle de l'Etat et des sociétés pétrolières dans la politique de vulgarisation du gaz ;
- les politiques à adopter en vue d'une sensibilisation rapide de nos populations ;
- la meilleure utilisation des ressources financières destinées à la lutte contre la désertification ;
- la politique de fixation du prix du gaz et des ensembles de cuisson au gaz.

Ainsi, à l'issue des cinq (5) jours de travaux qui vous attendent, vous devez présenter des résultats positifs, susceptibles de guider nos Etats dans la lutte engagée depuis quelques années pour la sauvegarde de notre environnement forestier.

Je ne doute nullement de l'ardeur que vous allez déployer afin que le présent symposium soit une réussite.

Avant de terminer cette allocution, je voudrais réaffirmer la gratitude de mon pays à l'égard de la Commission des Communautés Européennes pour toutes les formes d'assistance apportées aux pays membres du CILSS. J'adresse mes vifs encouragements au Secrétariat Exécutif du C.I.L.S.S. pour les efforts déployés dans l'accomplissement des tâches qui lui ont été confiées.

Convaincu du plein succès des travaux, je déclare ouvert le 1er symposium du CILSS sur la promotion de l'utilisation du gaz dans les pays du Sahel.

LA PATRIE OU LA MORT, NOUS VAINCRONS !

D E R O U L E M E N T      D E S      T R A V A U X

---

## /) / OTE D'EVALUATION DU SYMPOSIUM

---

### I. EXPOSE DE MR MICHEL KOUTABA, Directeur des Projets et Programmes CILSS

Cet exposé porte sur les objectifs du Symposium. Pour l'ensemble des participants, cet exposé bien qu'il n'ait été suivi de discussions, a permis de mieux connaître dans quel cadre ce projet a été lancé, l'enveloppe globale qui lui est octroyée et les efforts déployés depuis que l'idée de réalisation a été lancée et confiée au CILSS. Il a été l'occasion pour l'assistance de mieux situer les thèmes :

- gestion des fonds gaz,
- amélioration du circuit commercial,
- actions d'animation-sensibilisation-information-éducation,
- fonctionnement des cellules nationales

sur lesquels les participants doivent se pencher en vue de faire des propositions et recommandations pertinentes afin de :

- permettre un démarrage effectif du PRG en début de l'année nouvelle (1990) ;
- créer un cadre de concertation entre les Coordonnateurs Nationaux et les professionnels du gaz pour que chaque pays puisse présenter un plan d'action cohérent.

### II. EXPOSE DE MR SANOU MARIUS, Coordonnateur Régional Gaz

En ce qui concerne cet exposé sur la situation énergétique au Sahel et les énergies de substitution ; on doit souligner quoi que bref, -compte tenu du temps imparti- que cet exposé a permis néanmoins de retenir les points suivants :

- d'une part, il pose la problématique de la substitution

(choix de l'énergie, rôle de l'Etat et des sociétés privées, politiques en matière d'approvisionnement des distributeurs et de prix) ;

- d'autre part, retrace les suggestions pertinentes.

Toute planification énergétique doit, en effet, tenir compte :

- des objectifs à atteindre,
- des projections de la consommation,
- de l'optimisation des systèmes énergétiques.

Les discussions qui l'ont suivi ont porté sur deux points essentiels :

- la nécessité pour le CILSS d'avoir une banque de données sur la consommation des produits pétroliers.
- l'analyse des risques prévisibles de l'introduction de nouveaux produits.

### **III. EXPOSE DE MR BAUDET Jean Loïc, Responsable pour la Coopération Régionale Sahélienne**

En ce qui concerne l'exposé de Mr BAUDET, "Présentation du Programme Régional gaz butane", essentiellement orienté sur le bilan de la dernière mission qu'il a eu à effectuer dans les différents pays concernés par le PRG, a souligné les 6 points suivants :

- la nécessité de promouvoir le gaz dans le cadre de la lutte contre la désertification ;
- l'élaboration d'une stratégie concertée (Etat-Privés)
- le rôle que l'Etat doit jouer pour le développement du gaz ;
- l'adéquation plan d'action et objectifs ;
- l'abaissement du prix du gaz.

Cet exposé a été suivi avec beaucoup d'intérêt surtout qu'il a servi à éclaircir certains points du programme. Les débats ont porté sur les thèmes ci-dessous :

- harmonisation des politiques de développement du gaz ;

- rabaisser le prix du gaz et éléver à juste titre celui du bois et du charbon de bois ;
- actions publicitaires régionales en langues nationales ;
- l'intérêt d'associer des structures féminines ;
- le rôle que doit jouer l'assistance technique ;
- la sécurisation de l'approvisionnement et la réduction du coût du transport ;
- choix de la meilleure manière pour contourner les difficultés que certains pays connaissent dans l'élaboration de leur plan d'action ;
- la nécessité de donner un élan régional au démarrage du Programme Régional Gaz.

#### **IV. EXPOSE DE MM CISSE SALOUM ET BARRY A. (Sénégal)**

Les exposés de MM CISSE et BARRY sur le rôle des sociétés pétrolières et sur l'exemple de butanisation au Sénégal ont souligné les conditions nécessaires à la mise en oeuvre de la butanisation :

- effort institutionnel et financier que l'Etat doit consentir pour traduire tout l'intérêt qu'il porte à la promotion du gaz, comme moyen de lutte contre la déforestation ;
- acquisition de statistiques fiables sur la consommation de l'énergie ;
- rendre accessible le gaz par la réduction du coût et par la création de centres emplisseurs et installations de réseaux de distribution (revendeurs).

Plus particulièrement, Monsieur Cissé s'est appesanti sur le développement du gaz en général au Sénégal et autour des thèmes suivants :

- approvisionnement et capacité de stockage ;
- le niveau de consommation et les types d'équipements vulgarisés ;

- l'impact de la butanisation au Sénégal sur la consommation de charbon ;
- la commodité du gaz par rapport au charbon de bois ;
- les freins à la butanisation (habitudes culinaires, innovation technique, peur du gaz, prix, ...).

Les discussions se sont instaurées autour des points ci-après :

- le gaz constitue actuellement une source d'énergie complémentaire tout comme le pétrole. Aussi, sa vulgarisation permettra la consommation de bois et de charbon de bois de ne pas connaître une évolution constante ;
- la nécessité d'amener les utilisateurs à faire du gaz un substitut et non un combustible d'appoint.

## **V. EXPOSES DE CAMPING GAZ ET TOTAL AFRIQUE**

Les exposés de Camping Gaz et Total Afrique ont porté sur :

- la présentation des sociétés ,
- le rôle qu'elles doivent jouer en Afrique et plus particulièrement dans les pays sahéliens ;
- les processus pour une vulgarisation adéquate du gaz ;
- les conditions de réussite de la butanisation ;
- harmonisation des prix des bouteilles dans la sous-région ;
- nécessité d'un accord entre les différentes parties prenantes du secteur gaz afin de définir clairement les obligations et les rôles respectifs ;
- souligner la nécessité de réduire le prix afin d'assurer une promotion effective du gaz.

De la synthèse des interventions et des discussions qui se sont instaurées, on peut retenir les recommandations suivantes :

1. renforcer et développer l'esprit de concertation entre les différents partenaires (Etat-Professionnels gaz et toutes organisations) ;
2. harmoniser la politique de butanisation par la circulation de l'information ;
3. assurer aux consommateurs la disponibilité régulière du gaz par une augmentation des capacités de stockage ;
4. introduction de contrat-plans dont l'objet est de responsabiliser chaque intervenant ;
5. instituer une péréquation sur les autres produits ou autres afin de réduire le coût du gaz et pour qu'il soit compatible avec le pouvoir d'achat du consommateur sahélien.

#### **VI. EXPOSE DE MR COUTRET JEAN PIERRE, Directeur Général de TOTAL TEXACO BURKINA**

L'intervention de Mr Coutret portant sur la "structure des prix des produits pétroliers" analyse des éléments qui rentrent en jeu pour une élaboration de structure de prix et souligne toute la problématique d'estimation des coûts réels.

Cette intervention souligne aussi le problème de financement des bouteilles dans le cas d'un accroissement de la demande. La mise en place d'une politique de prix est essentielle à la réussite du programme. Pour ce faire, les remarques et suggestions suivantes ont été faites :

- nécessité d'une concertation entre administration et privés pour une élaboration de structures de prix permettant une promotion du gaz et la garantie des intérêts réciproques ;
- différencier si possible les structures de prix selon que les bouteilles soient vendues ou consignées ;
- harmoniser les prix des bouteilles dans la sous-région afin d'éviter des glissements d'un pays à l'autre.
- le maintien de système de péréquation au lieu d'une subvention.

Quant à la deuxième partie de l'exposé sur le financement des bouteilles, il a été question des possibilités offertes aux Etats pour approcher les bailleurs de fonds traditionnels afin d'obtenir le financement des bouteilles.

**VII. EXPOSE DE MR OUATTARA MARCEL, Directeur Commercial  
Burkina & Shell**

L'exposé de Mr Ouattara était orienté sur :

- expérience de la butanisation au Burkina Faso à ces débuts ;
- le lancement de la butanisation au Burkina Faso dans ces derniers temps ;
- les problèmes rencontrés ;

Les échanges de points de vue ont abouti aux conclusions suivantes :

- permettre une interchangeabilité des bouteilles quelle que soit leur marque pour ne pas pénaliser le consommateur ; mais cela ne peut se faire sans problème :
  - sécurité de l'utilisateur ;
  - amortissement des bouteilles.

**VIII. EXPOSE DE MR BONAMOUR DENIS DE CAMPING GAZ INTERNATIONAL**

L'exposé de Bonamour a porté sur la sécurité de l'utilisateur qui résulte de :

- la qualité du produit,
- les compétences des opérateurs locaux,
- des conditions d'emploi par les utilisateurs.

Seules les actions d'animation et de sensibilisation traduisent ces différents axes sur la sécurité permettant de garantir la sécurité des utilisateurs.

### PLANS D'ACTION NATIONAUX

Dans l'ensemble, les orientations prises par les Etats traduisaient la philosophie développée dans le document "Convention de Financement Programme Régional gaz butane". Mais, elles reflètent en même temps les caractéristiques spécifiques de chaque pays.

Sans risquer de nous tromper, nous dirons que le démarrage effectif du PRG se fera comme programmé c'est-à-dire en début 1990.

Certes, tous les pays ne sont pas au même niveau de préparation. Néanmoins, il n'y a pas d'obstacle majeur à la réalisation des actions.

Le Rapporteur,

### RAPPORT DU GROUPE I

Le Symposium sur la promotion de l'utilisation du gaz butane au Sahel tenu à Ouagadougou du 20 au 24 Novembre 1989, après avoir analysé les objectifs, le contenu, la stratégie régionale, les exigences en matière d'approvisionnement, de stockage, de distribution du gaz du marché pétrolier, du rôle de l'Etat recommande :

1. la définition du rôle et des obligations de toutes les parties composantes (Etat, opérateurs professionnels du gaz, etc...) impliquées dans la campagne de butanisation dans les Etats du CILSS ;
2. la création de cadre de concertation entre l'administration et les professionnels du gaz dans les procédures de fixation des prix du gaz et des équipements ;
3. la mise en place d'une politique pour l'amélioration de textes réglementaires encourageant et sécurisant l'investissement en vue de garantir le développement de l'activité du secteur gaz ;
4. l'harmonisation des procédures d'achat au niveau des Etats, l'étude d'une stratégie régionale de transport du gaz vers les pays enclavés et l'accroissement des capacités de stockage de gaz dans les pays côtiers afin de réduire le prix de cession du gaz ;
5. la pratique d'une consigne raisonnable de la bouteille, tenant compte des réalités des pays voisins, dans les Etats pour permettre aux utilisateurs l'accès plus facile aux équipements ;
6. la baisse des droits et taxes sur le gaz et les équipements ainsi que l'établissement d'une péréquation avec les autres produits pétroliers en vue d'assurer la compétitivité du gaz par rapport au bois et au charbon de bois de bois ;
7. la création d'une banque de données pour faciliter la circulation de l'information entre les pays membres du CILSS dans le cadre de l'exécution du programme de butanisation ;
8. l'élaboration et la mise en application dans les meilleurs délais dans les Etats d'une structure de prix reflétant les décisions du Symposium.

Le Symposium,

### RAPPORT DU GROUPE II

Les travaux du groupe II débutés aux environs de 9 heures, devaient porter sur les aspects suivants :

- animation et sensibilisation ;
- mise en place d'un réseau régional d'information et de concertation entre les différentes parties prenantes du PRG ;
- utilisation efficace du fonds gaz et contrôle de sa gestion.

Le Coordonnateur Régional du Programme Gaz est intervenu pour situer l'objectif visé par le choix de ces différents thèmes. C'est ainsi qu'il a souligné que compte tenu de la place accordée par le Programme aux aspects précités d'une part, du retard accusé par de nombreux pays dans l'élaboration du plan d'action, leur examen était une occasion d'échanger les diverses expériences nationales.

Après cette introduction, le Président a ouvert la séance et a proposé la méthodologie de travail suivante : exposé par les représentants de chaque pays de leur plan d'action ou, pour ceux qui n'en disposent pas, des différents objectifs qu'ils souhaiteraient voir réaliser dans le cadre du PRG.

Demblée, il faut noter la volonté exprimée par les uns et les autres de voir le démarrage effectif du programme dans les meilleurs délais à savoir dès le début de l'année 1990.

Après les différents exposés, les débats ont permis de retenir les points ci-dessous comme priorités pour la réussite du programme régional gaz butane :

- la sensibilisation des populations,
- l'acquisition de stocks de bouteilles,
- la construction de centres d'emplissage,
- l'harmonisation du prix de la consigne,
- les commandes groupées,
- la disponibilité de statistiques,
- l'acquisition de wagons-citernes et de camions-citernes pour l'approvisionnement de plusieurs pays,

- l'appui pour l'utilisation des équipements de fabrication locale,
- les études de marché,
- la réalisation d'un film unique dans le cadre de la sensibilisation,
- la diversification des sources d'approvisionnement,
- la possibilité d'instaurer un système de subvention dégressive sur la durée du programme.

D'autres souhaits ont été manifestés à savoir :

- l'échange d'experts entre pays CILSS,
- la prise en compte du programme gaz dans la stratégie énergétique des pays.

Le groupe a estimé qu'il est important d'attirer l'attention des pays sur le fait que :

- les actions de réduction de prix du gaz ou d'augmentation du prix du charbon peuvent n'intervenir qu'après la mise en oeuvre du programme ;
- la subvention des équipements, si elle est souhaitable peut n'avoir des effets positifs qu'après les trois (3) ans du Programme.

SYMPORIUM SUR LA PROMOTION DE L'UTILISATION  
DU GAZ BUTANE AU SAHEL

Ouagadougou 20 - 24 Novembre 1989

COMMUNIQUE FINAL  
SUR LE SYMPOSIUM "PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE"

Du 20 au 24 Novembre 1989, s'est tenu à Ouagadougou dans les locaux du CILSS, le premier symposium sur le Programme Régional Gaz.

Le Symposium avait pour objectif de définir les modalités concrètes de mise en oeuvre du Programme à savoir :

- la gestion du fonds gaz,
- l'amélioration de la compétitivité du prix du gaz par rapport au bois et au charbon de bois,
- l'animation et la sensibilisation,
- le fonctionnement des cellules nationales d'exécution du programme,
- la concertation entre administrations et les sociétés pétrolières.

Le Symposium s'est rejoui de l'initiative du CILSS ayant consisté à associer toutes les parties concernées (coordonnateurs nationaux, professionnels du gaz et bailleurs de fonds).

Les travaux du Symposium se sont déroulés à travers deux groupes qui ont eu à se pencher sur les thèmes suivants :

- structure de prix,
- utilisation du fonds gaz.

Le rapport général de synthèse et les rapports des deux groupes constituent les conclusions des travaux du Symposium qui peuvent s'analyser comme suit :

- priorité à accorder à l'établissement en commun (administration et pétroliers) d'une structure de prix reposant sur les coûts économiques afférents à la filière gaz ;
- assainir le cadre économique de la politique de butanisation, sécuriser les investissements qui sont lourds par des mesures qui définissent les règles du jeu : rôle de l'Etat, rôle des structures publiques pétrolières éventuelles, conditions d'approvisionnement, mode de réglementation des prix, ect...
- envisager la péréquation avec les autres produits pétroliers après redressement de la structure des prix -si nécessaire- pour assurer la compétitivité du gaz par rapport au bois et au charbon de bois ;
- étudier une stratégie régionale de transport du gaz vers les pays enclavés, et l'accroissement des capacités de stockage du gaz en pays côtiers ;
- établir un tableau de bord de l'économie du gaz au Sahel pour le pilotage du programme, en collectant les informations sur une base harmonisée auprès de Etats membres. Penser à diffuser aux Etats membres le tableau de bord régional ;
- harmoniser les prix des bouteilles et du gaz pour éviter le glissement d'un pays à un autre ;
- créer une banque de données pour faciliter la circulation de l'information entre les pays ;
- introduire de coontract-plans entre administration et pétroliers dont l'objet est de responsabiliser chaque intervant.

A l'issue de cinq jours de réflexion, les participants au Symposium :

- se félicitent de la politique de lutte contre la désertification menée par nos Etats respectifs et de l'appui que ne cesse de nous apporter la CCE à travers le CILSS
- encouragent le Comité Régional de Pilotage dans la noble mission qui lui est confiée ;
- prennent l'engagement ferme de contribuer efficacement à la réalisation des objectifs du Programme au niveau de leurs pays respectifs.

Le Symposium,

**SYMPORIUM SUR LA PROMOTION DE L'UTILISATION  
DU GAZ BUTANE AU SAHEL**

**Ouagadougou 20 - 24 novembre 1989**

**MOTION DE REMERCIEMENTS**

Les participants au Symposium sur la promotion de l'utilisation du gaz butane au Sahel réunis à Ouagadougou du 20 au 24 Novembre 1989 adressent leurs vifs remerciements au Président du Front Populaire, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement et au Peuple burkinabè qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite du présent symposium.

Ces remerciements vont également au Secrétaire Exécutif du CILSS et à sa dynamique équipe dont la qualité de l'organisation a permis d'atteindre les résultats escomptés.

Enfin, nos remerciements vont aux bailleurs de fonds, plus particulièrement au FED, aux professionnels du gaz et à tous les participants, coordonnateurs nationaux des pays membres, observateurs pour leurs contributions efficaces aux travaux du Symposium.

Le Symposium,

**SYMPORIUM SUR LA PROMOTION DU  
GAZ BUTANE AU SAHEL**

Ouagadougou 20 - 24 novembre 1989

-----

**DISCOURS DE CLOTURE  
DU SECRETAIRE EXECUTIF DU CILSS**

Monsieur Le Ministre du Commerce et de l'Approvisionnement  
du Peuple,

Excellences Messieurs les Ambassadeurs,

Messieurs les Représentants des Organisations  
Internationales et Inter-Africaines,

Honorables Délégués,

Mesdames et Messieurs,

Le Général De Gaulle à juste titre disait, je cite : " quand on a la volonté, on trouve toujours le chemin".

Dans mon allocution à l'ouverture de ce symposium, j'ai posé toute la problématique de ce projet, à savoir : son importance, son opportunité, ses difficultés, mais surtout, j'ai insisté sur l'espoir que les Etats du CILSS plaçaient en la présente rencontre qui devait donner le top-départ du Programme régional Gaz butane au Sahel.

Et comme dans toute chose, le plus difficile est de commencer. Aussi, je me réjouis au regard des résultats auxquels nous sommes parvenus au terme de ces cinq jours de travaux, de constater la disponibilité et l'engagement des uns

et des autres pour la réalisation de la noble mission qui nous est assignée, ce qui traduit encore une fois de plus, que la volonté y est, pour la réussite de cette noble tâche.

Le chemin que nous venons de baliser à travers les conclusions qui sanctionnent la présente rencontre constitue la voie à emprunter pour concrétiser les objectifs de ce programme.

Cette voie est celle qui permettra de décloisonner les intervenants au niveau de chaque pays et amener les administrations nationales, les sociétés pétrolières et les consommateurs (je veux parler surtout des associations féminines) à travailler au sein d'une structure de concertation, de dialogue. Cette démarche, à n'en pas douter, constitue la meilleure solution pour assainir le cadre économique de la politique de promotion de l'utilisation du gaz butane au Sahel, laquelle politique doit tendre à assurer la disponibilité du produit à un coût de revient compétitif par rapport à celui du bois et du charbon de bois.

Cette politique doit aussi engager la péréquation sur les autres produits pétroliers afin de rendre le prix du gaz compatible avec le pouvoir d'achat du consommateur sahélien et de contribuer ainsi valablement à la lutte contre la déforestation et partant, la désertification.

Monsieur Le Ministre,

Excellences Messieurs les Ambassadeurs,

Messieurs les Représentants des Organisations Internationales et Inter-Africaines,

Honorables Délégués,

Mesdames et Messieurs,

Comme vous pouvez le constater, la réalisation des nombreux objectifs ci-dessus évoqués, nécessite la mobilisation de ressources financières importantes.

je n'en veux que pour preuves les chiffres avancés par les représentants des sociétés pétrolières.

C'est dire toute l'importance que requiert cet esprit de concertation et de clarification de la règle de jeu, afin de sécuriser les investissements des professionnels du gaz.

Le FED a bien voulu mettre à notre disposition une aide financière de près de 3 milliards de FCFA pour contribuer au

soutien des efforts nationaux dans le cadre de la promotion de l'utilisation du gaz butane. Comme nous l'avons défini au cours de nos travaux, l'utilisation de ce fonds gaz ne sera efficace que si elle s'inscrit dans cet esprit de concertation et de clarification de la règle de jeu dont je parlais tantôt.

Aussi, à l'issue de ces travaux, je lance un vibrant appel à tous les Etats membres du CILSS, à prendre toutes les mesures d'accompagnement qui s'imposent pour la bonne gestion du fonds dans l'intérêt des consommateurs. L'enjeu en vaut la peine.

Je vous remercie.

**SYMPOSIUM SUR LA PROMOTION DE  
L'UTILISATION DU GAZ BUTANE DANS LES PAYS DU SAHEL**

---

**DISCOURS DE CLOTURE  
DE MONSIEUR LE MINISTRE DU COMMERCE  
ET DE L'APPROVISIONNEMENT DU PEUPLE**

---

24 Novembre 1989

Monsieur Le Secrétaire Exécutif du CILSS,  
Excellences Messieurs les Ambassadeurs,  
Messieurs les Représentants de la Commission des  
Communautés Européennes,  
Messieurs les Représentants des Sociétés Pétrolières,  
.Camarades Militantes et Militants,

Durant cinq jours, vous vous êtes attelés à rechercher les voies et moyens à mettre en oeuvre pour la réussite d'une politique de promotion de l'utilisation du gaz butane dans les pays du Sahel.

Au regard de la particularité de chaque pays, c'est une gageure que d'aboutir à une recette applicable à tous, de façon systématique. Cette difficulté, je sais que vous l'avez perçue dès le premier jour de ce symposium.

Aussi, je ne saurai taire ma satisfaction devant la qualité de vos conclusions et c'est pour cela, que je tiens à vous réaffirmer que j'apprécie la détermination que j'ai lue en vous à l'ouverture de cette rencontre.

En effet, je puis vous dire que tous les aspects du vaste programme retenu pour ce symposium a fait l'objet de propositions concrètes de votre part. Vous avez de façon

clairvoyante, attiré l'attention des bailleurs de fonds et des professionnels du gaz sur la nécessité pour nos pays :

- de voir démarrer dans les meilleurs délais, l'exécution du programme de vulgarisation du gaz ;
- de disposer de toutes les infrastructures propices à l'approvisionnement de nos populations en gaz (wagons citernes, camions citernes, centres d'emplissage et de stockage) ;
- d'appuyer les diverses actions dirigées vers la sensibilisation de nos populations et la formation de nos artisans.

A l'attention de nos différents pays, vous avez tenu à souligner le rôle des pouvoirs publics dans les actions de concertation entre tous les partenaires : organismes d'Etat, sociétés pétrolières et consommateurs.

Je voudrais dire, qu'en ce qui concerne le Burkina Faso, le Front Populaire et son gouvernement ne resteront pas sourds aux sollicitations susceptibles de lutte contre la désertification. Et je me rejouis de constater que vos différentes suggestions ont trouvé un début d'exécution dans le cadre de notre Plan Quinquennal 1986 - 1990.

Monsieur Le Secrétaire Exécutif du CILSS,

Excellences Messieurs les Ambassadeurs,

Messieurs les Représentants de la Commission des Communautés Européennes,

Mesdames, Messieurs les Représentants des Etats membres du CILSS,

Messieurs les Représentants des Sociétés Pétrolières,

Camarades Militantes et Militants,

Mon pays n'épargnera aucun effort pour le déroulement harmonieux du programme régional gaz butane au Burkina Faso.

Je me permets de faire cette promesse :

- à la Commission des Communautés Européennes à laquelle je réitère une fois de plus nos vifs remerciements pour son appui financier ;

- au Secrétaire Exécutif du CILSS pour sa volonté manifeste dans la concrétisation du démarrage du programme gaz butane dans les Etats sahéliens ;
- aux professionnels du gaz ici présents pour leur contribution efficiente à la réussite des travaux du symposium

Au nom du Président du Front Populaire et de son Gouvernement révolutionnaire, je vous souhaite à tous un bon retour dans vos pays respectifs.

Sur ce, je déclare clos les travaux du premier symposium sur la promotion de l'utilisation du gaz butane au Sahel.

LA PATRIE OU LA MORT, NOUS VAINCRONS !

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE  
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL ~ (CILSS)

PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE

-----o0o-----

**SYMPOSIUM SUR LA PROMOTION DU GAZ BUTANE AU SAHEL**

OUAGADOUGOU, 20 ~ 24 NOVEMBRE 1989

**L I S T E   D E S   P A R T I C I P A N T S**

<u>NOMS ~ PRENOMS</u>	<u>ADRESSES</u>
<u>C.C.E.</u>	
- BADOGLIO Pietro	Conseiller C.E.E. (Sénégal-Gambie) BP 3345 Dakar (Sénégal) Tél. 23 47 77 ; Telex 21665 DELEGSE.
- BAUDET Jean Loïc	Responsable Coopération Régionale Sahélienne CCE Bruxelles (Belgique). Tél. 235 14 36
- GOSETTI DI STURMECK Francesco	Conseiller Economique Délégation CCE Mauritanie BP 213 NOUAKCHOTT (Mauritanie)
- HENAO Luis Orlando	Conseiller Délégation CCE Tchad ~ BP 552 N'DJAMENA (Tchad)
- PALMIERI Marcello	Conseiller Délégation CCE Burkina ~ BP 352 OUAGADOUGOU (Burkina Faso) ~ Tél. 30 73 85/86
- SIMEON Michel	Conseiller Délégation CCE Niger ~ BP 10388 NIAMEY (Niger) ~ Tél. 73 23 70
- WIETZEL Wolfgang	Conseiller Délégation CCE Mali ~ BP 115 BAMAKO
<u>CAMPING GAZ</u>	
- BONAMOUR Denis	Société d'Application des Gaz ~ Marériels Camping Gaz ~ LYON (France) Tél.(33)72 31 50 03 Telex 310 631 F
<u>GESTOCI</u>	
- DIARRA Abdoulaye	Directeur des Opérations GESTOCI (Abidjan) Côte d'Ivoire

. / ..

GRET-IEPF

- MASSE René

GRET ENERGIE ~ 213, rue La Fayette ~ 75010  
PARIS (France) ~ Tél. 1-40 35 13 14  
Télex : 212 890 F ~ FAX : 40 35 08 39

TOTAL AFRIQUE

- ROTHSCHILD Jean-François

Directeur du Département Gaz ~ TOUR TOTAL  
Cédex 47 ~ Paris La Défense (France)  
Tél. 42 91 31 80 ~ Télex 514 716

BURKINA FASO

Représentants Nationaux

- DIAWARA Soumaila

Coordonnateur National ~ OUAGADOUGOU (SONABHY)  
Tél. 30 29 93

- ILBOUDO Jeanne

Département Vulgarisation des Techniques  
Institut Burkinabè de l'Energie (IBE) OUAGADOU  
Tél. 30 08 65

- OBOULBIGA Godié Lucien

Directeur de la Distribution et de la  
Réglementation ~ M. CAPRO ~ BP 517 OUAGADOUGOU  
Tél. 30 68 88/89

- TANLIRE/AGUESSY Yolande

Secrétariat d'Etat à l'Action Sociale  
01 BP 515 OUAGADOUGOU 01 ~ Tél. 31 00 15

Sociétés Pétrolières

- SHELL-BF :

OUINTTENI OUATTARA Aly Marcel

Directeur Commercial Shell-BF ~ BP 569  
OUAGADOUGOU ~ Tél. 31 00 70

OULE Christophe

Chef d'Exploitation BP 569 OUAGADOUGOU  
Tél. 33 50 04

TRAORE Dekrim Ardiouma

Prospect Gaz ~ BP 569 OUAGADOUGOU  
Tél. 30 22 06

- SONABHY :

OUIMINGA Ousmane

Directeur des Approvisionnements et Opérations  
Techniques ~ BP 4394 OUAGADOUGOU ~ Tél. 30 31  
et 30 20 02 ~ Télex : 5370 BF

- S.T.D.

BOLLY Amidou

P.D.G. de la S.T.D.(Société de Transport et de  
Distribution) SODIGAZ ~ 01 BP 1936 OUAGADOUGOU  
Tél. 30 69 57 / 30 21 48 ~ Télex : STD 5389 BF

- TOTAL TEXACO

COUTRET Jean-Pierre

TOTAL TEXACO OUAGADOUGOU (Burkina Faso)

CAP VERT

- CRUZ LIMA Joao C.

Ingénieur Electricien- Coordonnateur PRG  
Ministère de l'Industrie et Energie - BP 145  
PRAIA ~ Tél. 61 44 44

GAMBIE

- JAMMEH Ousman

Principal Planner (National Gas Coordinator)  
Economic Planning and Industrial Development  
Buckle Street ~ BANJUL ~ Tel: 26389  
Telex : 2293 MEPID GV

GUINEE BISSAU

- JAMANCA Amadu

Comité National de l'Energie Domestique/CILSS  
Ministère du Développement Rural ~ BP 269  
BISSAU ~ Tél. 21 38 06

MALI

DIARRA Ismaïla

D.G.A. TOTAL TEXACO MALI ~ BP. B6 BAMAKO  
Tél. 22 55 06 ~ Telex : 588

TANDIA amadou

Coordonnateur National P.U.G.B. au Mali  
Direction Nationale de l'Hydraulique et de  
l'Energie ~ BP 66 BAMAKO ~ Tél. 22 48 77  
Telex : 2406

MAURITANIE

- SY Abdoulaye

Directeur de l'Energie ~ Ministère de l'Hydraulique et de l'Energie ~ BP. 1150 NOUAKCHOTT  
Tél. 533 37

NIGER

- BOULAMA Manga

Chef Cellule Gaz MC/A ~ SONIDEP ~ BP 11702  
NIAMEY ~ Tél. 73 33 34/35 ~ Telex : SONIDE 5343

- MALAM ABDOU Maman

Coordonnateur National Gaz ~ Ministère des Mines et de l'Energie ~ BP 11700 NIAMEY  
Tél. 73 54 28

- YANDOU Bio

Distributeur Gaz ~ Société Niger Gaz BP 11739  
NIAMEY ~ Tél. 73 26 61

- DECHAMBRE Gilles

Conseiller Cellule Technique Coordination Foyers Améliorés et Energies Domestiques ~NIAMEY  
Tél. 75 54 28 ~ BP. 12677 NIAMEY

SENEGAL

- BARRY Boubacar

Directeur de SENGAZ-SENEGAL BP 2062 DAKAR.  
Tél. 32 19 87 / 32 82 12

- CISSE Saloum

Directeur de l'Energie ~ Ministère du Dév.  
Industriel et de l'Artisanat ~ BP 4037 DAKAR  
Tél. 24 60 23 / 24 31 46 ~ Téléx : 258 PR/SG

- GUISSE Bacar

Ingénieur ~ Chef de la Division des Hydrocarbu.  
Direction des Mines et de la Géologie M.D.I.A.  
BP. 1238 et 4037 ~ Tél. 23 00 00 / 25 10 33

### TCHAD

- DJIMRANGAR Gabaoum Richard

Coordonnateur National PNG ~ Ministère des  
Mines, du Pétrole et de l'Energie BP 94  
N'DJAMENA ~ Tél. 51 51 76.

### C.I.L.S.S.

- BRAH Mahamane

Secrétaire Exécutif ~ BP 7049 OUAGADOUGOU  
Tél. 30 67 58/59 ~ Téléx : 5263 COMITER  
FAX : (00226)30 72 47

- KOUTABA Michel

Directeur des Projets et Programmes ~ Tél.  
30 62 51 / 33 48 70

- CAMARA Ibrahima

Directeur des Etudes et de la Planification  
Tél. 30 62 51/33 48 70

- ABBA Salomon

Directeur des Affaires Administratives et  
Financières ~ Tél 3/ 67 58/59

- SANOU Marius

Coordonnateur Programme Régional Gaz Butane  
Tél. 30 62 51 / 33 48 70

- OULD MAHFOUDH Abdallah

Assistant Programme Régional Gaz Butane  
Tél. 30 62 51 / 33 48 70

- SONGRE Hervé

Interprète de Conférences CILSS ~ Tél. 30 62 5

- Mme SEBGO Thérèse

Interprète de Conférences

- SAWADOGO Romuald

Secrétaire P.R.G.

- MMe KABORE Marie

Secrétaire de Direction

- Mme OUATTARA Germaine

Secrétaire Total Texaco

- OUEDRAOGO Ambroise

Protocole

- Mme SAWADOGO Rouky

Secrétaire

- DICKO Mamoudou

Reprographie

- KOPIA Victor

"

- ZOUNGRANA Moussa

"

- DIALLO Seydou

Chauffeur